



PROJET ASSOCIATIF



ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE LE ROC
Centre multi-activité
04120 CASTELLANE

04 92 83 71 84 / 06 72 35 31 31

aepleroc04@gmail.com

www.aepleroc04.fr



Paulo Freire exprime parfaitement la posture d'éducation populaire dans sa phrase « ***Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde*** ».

L'éducation populaire vise essentiellement l'amélioration du système social et l'épanouissement individuel et collectif, en dehors des structures traditionnelles (famille) et institutionnelles (enseignement).

LES VALEURS DEFENDUES PAR L'AEP

EDUCATIVES :

L'AEP se veut être un lieu d'épanouissement pour les enfants, les jeunes et les adultes.

Elle contribue au développement et à la socialisation de l'Individu, à la découverte de son environnement, au fonctionnement de la société, elle aide au développement de l'esprit critique.

L'AEP favorise la transmission, le partage, la coopération entre les personnes, les échanges fondés sur le respect, la tolérance.

ENVIRONNEMENTALES

L'AEP est porteuse d'une éducation à la citoyenneté.

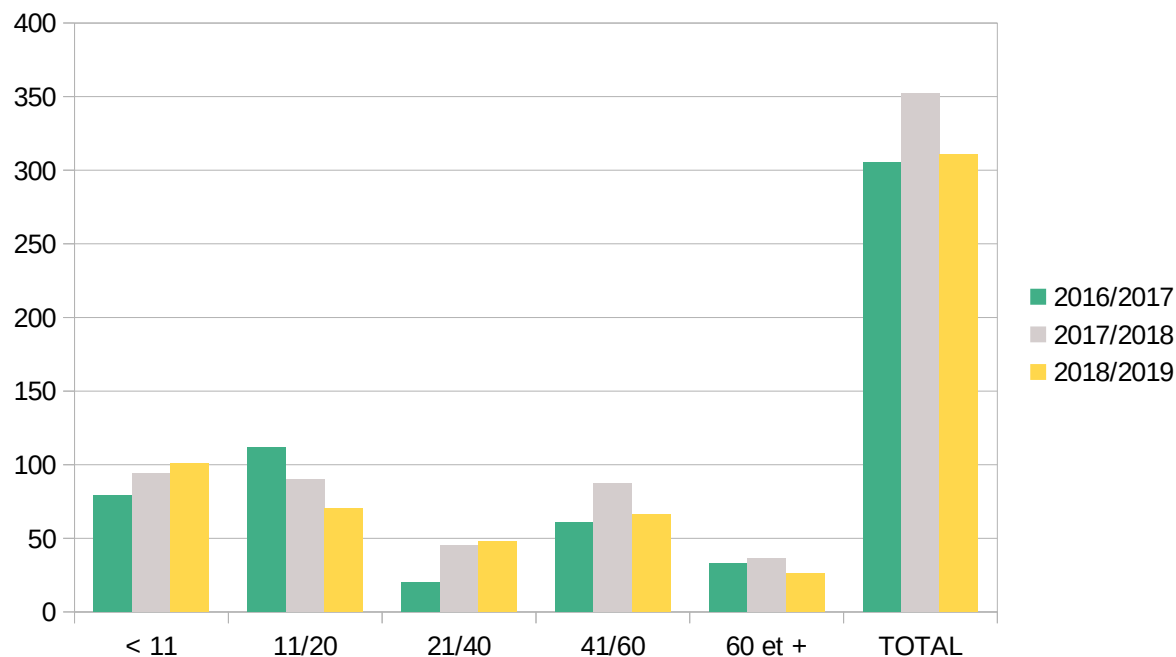
SOMMAIRE :

L' ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIQUE	3
Le public accueilli	3
Les activités proposées	5
Les moyens financiers	6
Les moyens humains	6
Les moyens matériels	7
LES OBJECTIFS	8
1 / L'AEP veut promouvoir et développer des animations sportives, socio-éducatives	8
Objectifs opérationnels	
Critères d'évaluation	
2 / L'AEP souhaite s'ouvrir sur le territoire pour le plus grand nombre	10
Objectifs opérationnels	
Critères d'évaluation	
3 / L'AEP doit renforcer la cohésion sociale	13
Objectifs opérationnels	
Critères d'évaluation	
FINANCEURS	15
PARTENAIRES	16

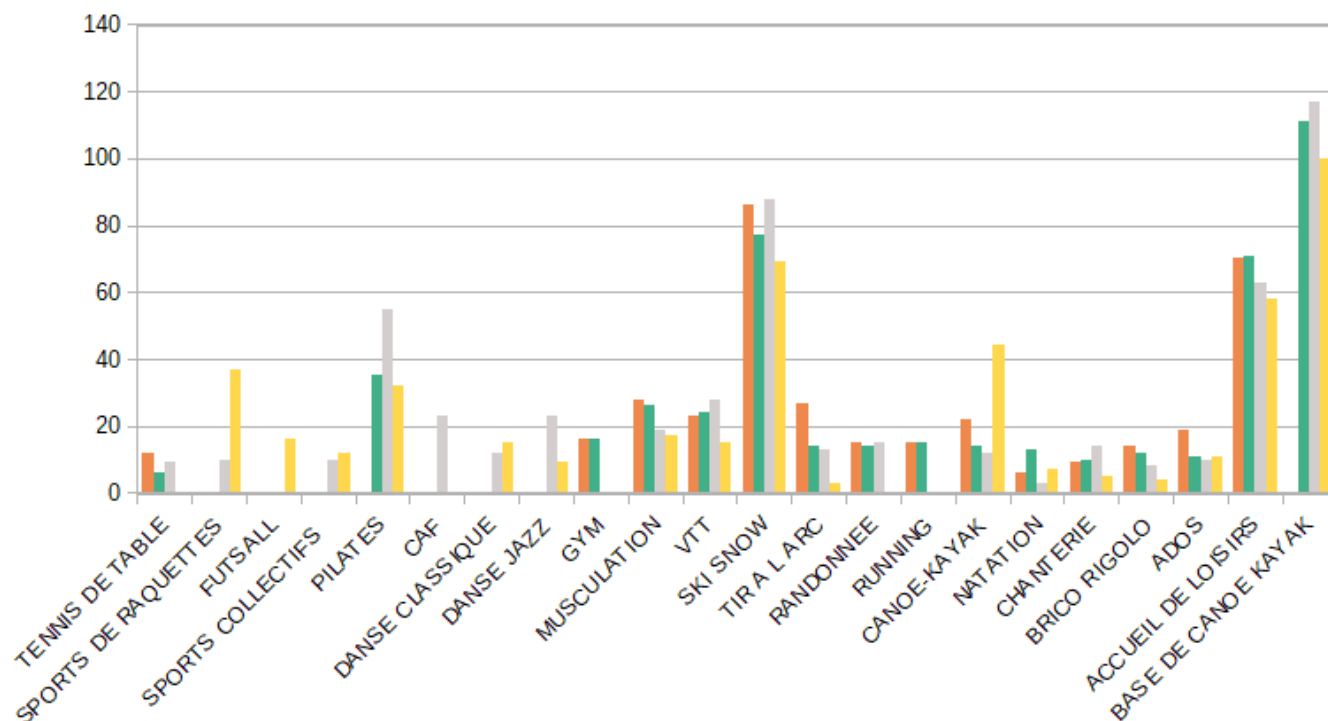
ETAT DES LIEUX DIAGNOSTIQUE

PUBLIC ACCUEILLI

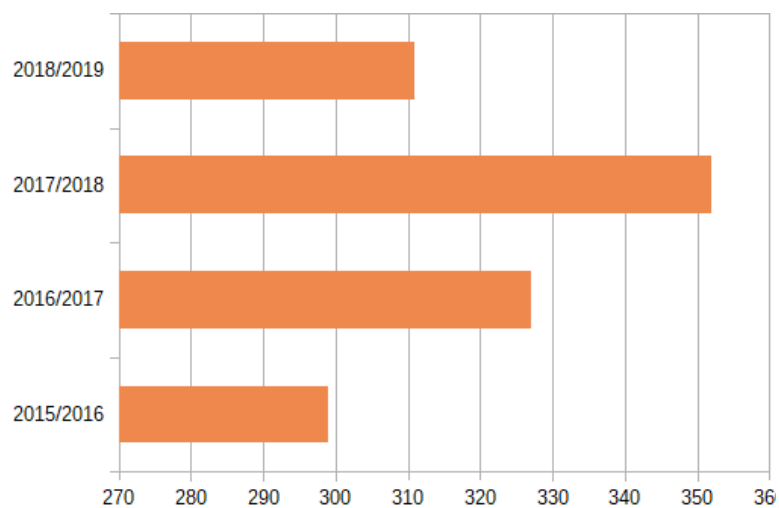
Evolution des effectifs par tranches d'âge depuis les trois dernières années



Evolutions des effectifs par section depuis 2015/2016



Evolution globale des effectifs par année depuis la saison 2015/2016

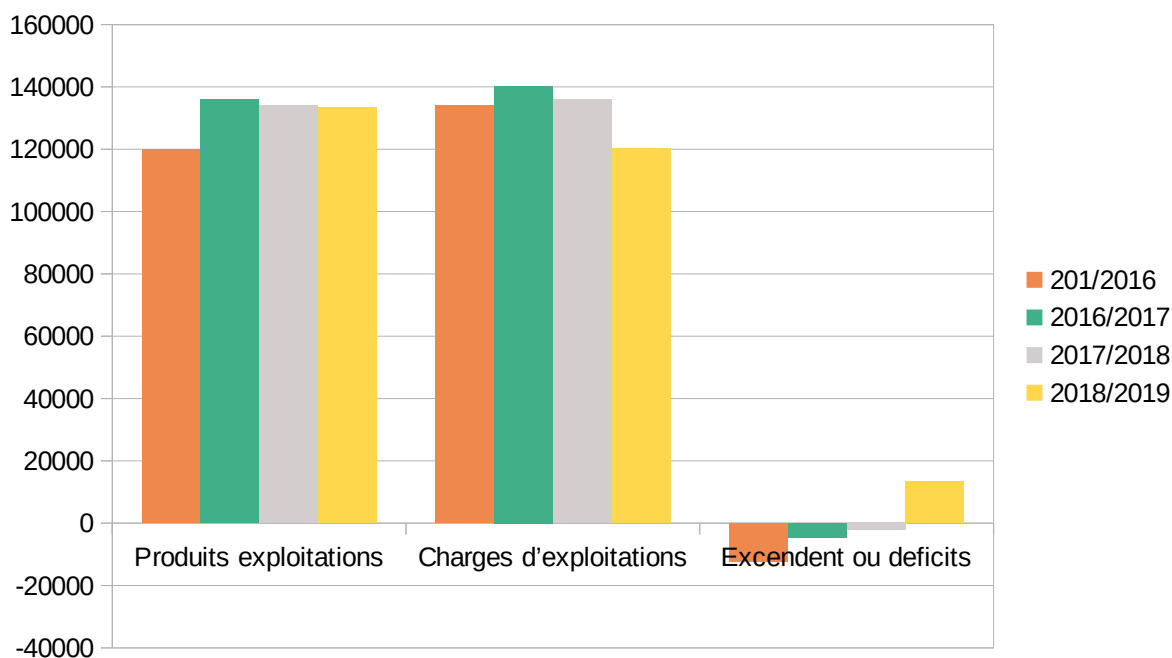


DES ACTIVITES PROPOSEES avec les atouts et les inconvénients

SECTIONS	PUBLIC	POINTS FORT / FAIBLES
SPORTS NATURE		
VTT	Tous	Difficulté de trouver du personnel compétent pour toutes les sorties
CANOE – KAYAK	Tous	En plein essor, coopération avec le collège
SKI SNOW	Tous	De moins en moins d'enfants et pas de cadres pour l'activité snow
NATATION	Tous	
TIR A L'ARC	Tous	Pas de lieu fermé pour l'hiver
SPORTS EN SALLE		
SPORTS CO	Enfants	Pas suffisamment d'adultes pour créer une véritable section
FUTSALL	ados/adultes	En augmentation
RAQUETTES	tous	Très fort engouement pour cette discipline
MUSCULATION	Adultes	Salle trop étroite
PILATES	Adultes	
Cuisses Abdos Fessiers	Adultes	
DANSE CLASSIQUE	Enfants/Ados	Effectifs fragiles pour le maintien de cours différents selon les niveaux
DANSE JAZZ	Ados/Adultes	
EDUCATION POPULAIRE		
ALSH	Enfants	Effectif légèrement en baisse, demande de la municipalité d'une offre de journée plus importante
SEJOUR	Enfants Ados	Effectif en baisse, coopération avec des structures voisines pour maintenir les séjours
BRICO RIGOLO	Enfants Adultes	Effectif en baisse
ACCUEIL DE JEUNES	Ados	Local introuvable, difficulté de recrutement
ATELIERS EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	Enfants Ados Adultes	Démarrage de cette section

MOYENS FINANCIERS

Recettes, dépenses résultats sur les quatre dernières années en euros



MOYENS HUMAINS

- Bénévoles : environ quarante bénévoles dont treize sont responsables de section, nommés par le bureau.

Conseil d'Administration de onze personnes et dirigé par un bureau de 6 personnes.

Personnel : 1,48 équivalent Temps Plein (un CDI, des CDD saisonniers, des auto-entrepreneurs une salariée permanente : poste FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire), titulaire du BEATEP (Brevet d'État d'animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse), d'une licence de sociologie.

des salariés temporaires : animateurs pour les ACM

du personnel indépendant pour les activités danses, pilates, animations etc...

une trentaine de bénévoles dont certains disposent d'un brevet d'état dans les disciplines d'eaux vives de natation, des diplômes fédéraux dans les disciplines du VTT du canoë-kayak, duski, de l'escalade, des BAFA.

des personnels d'entretien mis à disposition par la mairie (bureau une fois par semaine, ALSH deux heures par jour sur 37/40 jours environ.

Un éducateur sportif mis à disposition par la mairie, pour environ 8h hebdomadaires en moyenne.

Difficulté de recruter du personnel qualifié pour couvrir la diversité des tâches (compétences en animation, en sport, en communication, en couture, en comptabilité en mécanique, etc!!!.)

LOCAUX ET LIEUX UTILISÉS

Le siège de l'association est situé dans des locaux municipaux. La plupart des activités se déroulent dans ces mêmes locaux partagés par d'autres associations hormis celles se déroulant à l'extérieur.

La mairie met également à disposition les écoles primaires pour l'Accueil de Loisirs (ALSH),

Deux locaux permanents pour le stockage du matériel ski et du Centre de Loisirs,

Un local kayak permanent situé sous la piscine

Le gymnase appartient à la CCAPV, nous avons des créneaux sportifs du mardi au vendredi en fin de journée.

Ces locaux sont dispersés dans un rayon de cinq cents mètres. Le bureau du personnel, de l'accueil des adhérents est trop petit, mais bien placé.

BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS

Stade de foot appartenant à l'association, **nu de toute infrastructure**

Matériel : ski, tir à l'arc, tennis de table, athlétisme et divers matériels pédagogiques... **tout est amorti depuis plusieurs années.**

Équipement en canoë kayak (bateau, matériel de sécurité, remorque...)

Matériel de bureau, informatique... **un poste informatique acheté en 2019, les autres sont amortis**

Deux minibus de neuf places, l'un acheté en janvier 2003 le Renault Masteur et l'autre en juin 2007 le Citroën Jumper. **Ils stationnent devant les bâtiments du centre multi-activités en extérieur.**

COMMUNICATIONS MOYENS

Nous avons un site ;

un compte Facebook

Au sein même de la structure l'information entre les sections entre les adhérents entre le conseil d'administration et les sections entre le personnel et les sections, la communication n'est pas aisée.

LES OBJECTIFS

1 / L'AEP veut promouvoir et développer des animations sportives, socio-éducatives, dans un environnement où les conditions humaines et matérielles sont réunies pour garantir la sécurité morale, physique et affective de tous..

L'AEP favorise l'accès à l'autonomie, dans le respect de ses besoins de son rythme et des caractéristiques de chaque âge. Elle stimule l'expression, éveille la curiosité par la créativité ; elle permet les découvertes et les apprentissages et permet d'essayer, de tenter de faire des choix.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ✓ 1 Développer la communication

Pour qui	sites	Réseaux sociaux	formation	Autres exemples à définir, à compléter ensemble
Partenaires	x	x	Site /	
Adhérents	X inscriptions règlements	x	réseaux sociaux	Affichages boîtes à idées – réunions – AG mobilisation accéder à la plateforme helloasso pour faciliter le paiement en ligne Diffuser régulièrement les informations sur les réseaux sociaux, verdon.info, Haute-Provence info
Grand public	x	x		Forums des associations Relais CCAPV pour diffusions d'information Site de l'Office de tourisme

- ✓ 2 Poursuivre les animations de l'accueil collectif de mineurs ;
- ✓ 3 Poursuivre et renforcer les activités sportives, culturelles, d'éducation en place ;
- ✓ 4 Développement l'aménagement stade ;
- ✓ 5 Renforcer l'autonomie financière ;

Tableau des objectifs à réalisés dans les trois prochaines années

OBJECTIFS	2020/2021	2021/2022	2022/2023
1 Communiquer : Sites et réseaux sociaux Forum Hello asso	Mise en ligne régulière d'informations photos/ rappel activités 1 fois par semaine ; Remise en fonctionnement du site Présence de l'AEP sur les sites OT, mairie ; Diffuser des informations locales et d'animation pendant le confinement !!! plaquettes imprimeur asso : visuels : panneaux construits présentation/affiches/ pancartes ; Diffusion de l'information mise en service ;	Mise en ligne régulière d'informations photos/rappel activités 1 fois par semaine ; Remise en fonctionnement du site ; Présence de l'AEP sur les sites OT, mairie ; Utilisation croissante de la plateforme des règlements ;	Mise en ligne régulière d'informations photos/rappel activités 1 fois par semaine ; Remise en fonctionnement du site ; Présence de l'AEP sur les sites OT, mairie ; Utilisation croissante de la plateforme des règlements ;
2 Augmenter la qualité de l'Accueil de loisirs	Augmentation du nombre de jours d'ouverture vacances été ;	Ouverture le mercredi ; Conserver l'existant en s'adaptant à la demande ;	Conserver l'existant en s'adaptant à la demande ;
3 Accroître la qualité des Activités en place	Mise en place de moyens de reflexion pour comprendre pourquoi certaines sections fonctionnent moins : ski enquête	Redynamiser la section ski ; Définir un moyen de fonctionnement pour la musculation, trouver des nouveaux locaux	
4 Aménager le stade de foot (propriétaire)	Elaboration et dépôt du dossier de demande de permis ;	Recherche de financements ; Début des travaux ;	Travaux ; Inauguration ;
5 Renforcer l'autonomie financière	Dégager un bénéfice sur le budget global de l'association (adhésion,	Bénéficiaire de 1 à 2 % sur le budget global; Obtenir la	Stabiliser les bénéfices ; Démarcher auprès des entreprises

	manifestations) Equilibre financier ; Dépôt du dossier de demande de reconnaissance d'intérêt général ;	Reconnaissance d'intérêt général ; Démarcher auprès des entreprises privées.	privées
--	--	---	---------

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Diffusion régulière d'informations ;
- Estimation de la fréquentation des sites – compteurs, nombre de visites ; nombre d'amis
- Pourcentage de règlements sur la plateforme ;
- Evolution du nombre d'activités et du nombre d'adhérents ;

2 / L'AEP souhaite s'ouvrir sur le territoire pour le plus grand nombre. L'AEP doit se construire en fonction de l'environnement, des ressources présentes sur le territoire au niveau économique, naturel, culturel, historique, sportif etc...

Elle doit s'ouvrir sur le territoire de la CCAPV, afin de mutualiser les ressources, les moyens matériels, humains etc

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS : ci-dessous plus qu'un seul objectif

- ✓ **1 Coopérer** entre CCAPV et la municipalité, **Définir** des objectifs les partenariats à mettre en place sur l'ensemble du territoire.
- ✓ **2 Développer** les actions inter associatives, institutionnelles (conventions, séjours en enfants etc...) Cap Verdon, collège du Verdon ; les écoles primaires, le collège , l'association des parents d'élèves afin d'obtenir un soutien financier, logistique, de conseils, afin de voir des réalisations concrètes et pérennes sur le terrain ;
- ✓ **3 Préparer** des projets communs entre les différentes associations du territoire ;
- ✓ **4 Proposer** des activités sur des tranches d'âges ciblées (section ados par exemple)
- ✓ **5 Intégrer** des projets éducatifs, sportifs proposés par les structures institutionnelles (alimentation CCAPV appel à projet caf, projets financements européens...)

Tableau de synthèse des objectifs à réaliser dans les trois prochaines années

OBJECTIFS	2020/2021	2021/2022	2022/2023
1 Coopérer entre CCAPV, et la municipalité ; Définir des objectifs et les partenariats à mettre en place sur l'ensemble du territoire.	Rencontre avec les acteurs du territoire pour définir les objectifs (ACM, activités sportives, autres activités d'éducation populaire) ;	Mise en place des objectifs (à définir avec les partenaires) ;	Mise en place des objectifs (à définir avec les partenaires) ;
2 Développer les actions inter-associatives, et avec les institutions Collège du Verdon les écoles primaires, le collège, la MNP, Cap Verdon, l'association des parents d'élèves	Dans le cadre des ACM une semaine d'activité commune avec les ALSH du territoire ; Proposer des découvertes d'activités sportives et faciliter la passerelle CM2/6ème. Opération Planète Kayak avec ces deux classes ;	Dans le cadre de l'ALSH une semaine d'activité commune avec les ALSH du territoire ; Proposer des découvertes d'activités sportives et faciliter la passerelle CM2/6ème. Opération Planète Kayak avec ces deux classes ; Activités communes	Dans le cadre de l'ALSH une semaine d'activité commune avec les ALSH du territoire Proposer des découvertes d'activités sportives et faciliter la passerelle CM2/6ème Opération Planète Kayak avec ces deux classes Activités communes

		avec Cap Verdon ; Ski avec st André Animation avec la médiathèque ; Réalisation du projet "Un coin de verdure pour la pluie" ; Obtenir des terrains et mise en place des jardins ;	avec Cap Verdon Ski avec st André Animation avec la médiathèque Pérennisation du projet "Un coin de verdure pour la pluie" Pérennisation des jardins partagés ;
3 Préparer des projets communs	Mutualiser et rationaliser les biens, les coûts et les compétences, les savoirs, entre structures ;	Mutualiser et rationaliser les biens, les coûts et les compétences, les savoirs, entre structures.	Mutualiser et rationaliser les biens, les coûts et les compétences, les savoirs, entre structures.
4 Proposer des activités sur des tranches d'âges ciblés	Reformer un groupe d'adolescents, proposer des animations ;	Trouver un lieu d'accueil spécifique animateur dédié pour ados ;	Monter un projet d'envergure ;
5 Intégrer des projets éducatifs, sportifs proposés par les structures institutionnelles	Projet pédagogique en parallèle avec la thématique du Projet de la CCAPV ;	Répondre à un appel à projet proposé par la ddcsp ou la caf etc ;	Répondre à un appel à projet proposé par la ddcsp ou la caf etc ;

INDICATEURS D'ÉVALUATION :

- Nombre de conventions, nombre de séjours ;
- Nombre de familles impactées ;
- Enquête de satisfaction ;
- Nombre d'appels à projet réalisé ;
- Nombre de nouveaux projets réalisés.

3 / L'AEP doit renforcer la cohésion sociale

Elle contribue au développement de la sociabilisation de la personne, en favorisant des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération l'entre-aide, la reconnaissance de la diversité, Elle mettra en oeuvre les moyens d'accueillir des personnes atteintes de troubles de la santé ou de handicaps. Elle doit mettre en place ces actions en ayant soin de respecter l'environnement.

Elle favorise l'ouverture des activités en incitant la mixité et les passerelles entre tranches d'âges et entre générations entre catégories sociales différentes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ✓ 1 **Fédérer** les adhérents, les responsables, autour de projet communs, de rencontres festives, sportives etc, **développer** des mise en réseaux.
- ✓ 2 **Développer** les activités Inter générationnelles, accueillir le public handicapé
- ✓ 3 **Développer** les animations, les comportements d'**éducation à l'environnement** ;
- ✓ 4 **Sensibiliser** sur le bien-être, à une bonne hygiène et l'utilité de la pratique d'activités physiques et sportives.

Tableau de synthèse des objectifs à réaliser dans les trois prochaines années

OBJECTIFS	2020/2021	2021/2022	2022/2023
1 Fédérer les adhérents, les responsables, autour de projet communs, de rencontres festives, sportives etc, et développer des mise en réseaux.	Pique-nique AEP suivi du spectacle de danse ; Tournoi de foot ; Compétitions de kayak ; Remise des étoiles ; Fenêtre de l'Avent ;	Continuité des actions 2020 ; Développer les concepts de jardins partagés, jardins associatifs afin de stimuler, favoriser les échanges ; Mettre en place des animations sur ces lieux ; Mettre en réseau des personnes qui ont des jardins et qui ne peuvent pas le faire avec des personnes qui voudraient en faire mais qui n'en ont pas ; Mise en place des Jardins partagés ; Brico rigolo ;	Continuité des actions ; AG forme différente ; Lancement de la Goupillerie ;
2 Développer les activités Inter générationnelles , accueillir le public handicapé ;	Réflexion avec Cap Verdon Modélisme pour tout public	Proposer le brico rigolo à tous ; Ateliers d'éducation à l'environnement ; Mise en place de	Continuité des actions ;

		nouvelles actions avec Cap Verdon ;	
3 Développer les animations, les comportements d'éducation à l'environnement ;	Proposer des animations aux enfants ; Une attention portée sur les achats de marchandises au niveau de l'accueil de loisirs et sur les manifestations ; Installations de poubelles de tri dans les locaux du centre multi-activités et de l'ALSH ; Projet Pédagogique de l'ALSH sur le thème de l'alimentation ;	Proposer des animations aux enfants et aux adultes ; Végétalisation des écoles ; Une attention portée sur les achats des fournitures administratives ;	Pérennisation des animations
4 Sensibiliser sur le bien-être, à une bonne hygiène et l'utilité de la pratique d'activités physiques et sportives,	Proposer une conférence ou une exposition sur la santé soit en direction des ados soit en direction des adultes ;	Proposer deux conférences ou une exposition à thème soit en direction des ados soit en direction des adultes ;	Pérennisation des animations

INDICATEURS D'ÉVALUATION :

- Évolution du nombre de sections qui propose cette mixité ;
- Evolution d'actions d'éducation à l'environnement ;
- Évolution du nombre d'échanges réalisés ;
- Satisfaction des adhérents (questionnaire) ;
- Évolution des achats dans le domaine du commerce équitable, développement durable ;
- Équipement et installation de poubelles de tri dans les bâtiments, et vérifier leur utilisation ;
- Nombre de manifestations et participation/fréquentation des adhérents ;
- Qualité et fréquence des interventions proposées

FINANCEURS

Mairie



La Mairie met à disposition, les locaux, du personnel (un éducateur sportif, du personnel d'entretien). Elle verse également une subvention annuelle de **fonctionnement de 4575€**. Convention l'utilisation du stade pour un tiers rédigée en 2010, cette mise à disposition est faite dans le but de promouvoir des activités sportives et éventuellement culturelles et cela au niveau de la commune de Castellane et plus largement des communes avoisinantes.

DDCSPP



La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Population est partenaire dans les aides accordées aux sections sportives affiliées aux fédérations nationales et par la prise en charge d'une partie des frais d'un poste d'animation coordination dans le cadre des postes FONJEP **(7107€)**. Elle soutient la structure dans la mise à jour des textes législatifs et des réglementations pour les centres d'accueil. Selon les appels à projets nous bénéficions d'aides financières (DILCRAH, Agence Nationale du Sports -CNDS-, FDVA...), et envers les séjours jeunes

Conseil Régional :



Verse une aide ponctuelle lors d'investissements : informatique, véhicule...



Conseil Départemental :

Ponctuellement selon les appels projets.

- **Caisse d'allocations familiales. (C.A.F.)**



La CAF intervient financièrement sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs, sur des projets d'investissements (bus), en fonction des appels à projets notamment sur les séjours jeunes.

Communauté des communes Alpes Provence Verdon Source de Lumière :



La CCAPV nous finance ski 7 500€, VTT 500€, le canoë-kayak 500€ et 500€ pour le free kayak tour en 2018 dans le cadre de la politique enfance jeunesse ALSH 29 840 € Ados 9000 € Soit : 47 840€

PARTENAIRES

Collège



L'AEF est l'association support affiliée à la Fédération Française Canoë Kayak, pour la création, et fonctionnement de la section sportive du collège
Convention pour l'utilisation réciproque des minibus de l'association et le minibus du collège

Cap Verdon



Convention de mise à disposition de la salle de musculation, des minibus.
Mise à disposition de personnel quand les emplois du temps le permettent, et quand la situation reste exceptionnelle.

OIJS



Mise à disposition des minibus, et nous élaborons des projets communs afin de mutualiser le personnel d'encadrement, le personnel spécifique, la location de local (chapiteau) les véhicules, ce qui rend viable les différents projets et permet également d'obtenir des subventions via la CAF grâce à la mutualisation de moyens, à un apport pédagogique quant au regroupement des enfants de la vallée autour d'une activité commune.

VARIATIONS COULEURS



Convention de mise à dispositions des véhicules dans le cadre des accueils de loisirs de Barrême.



PROJET ASSOCIATIF



ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE LE ROC
Centre multi-activité
04120 CASTELLANE

04 92 83 71 84 / 06 72 35 31 31

aepleroc04@gmail.com

www.aepleroc04.fr